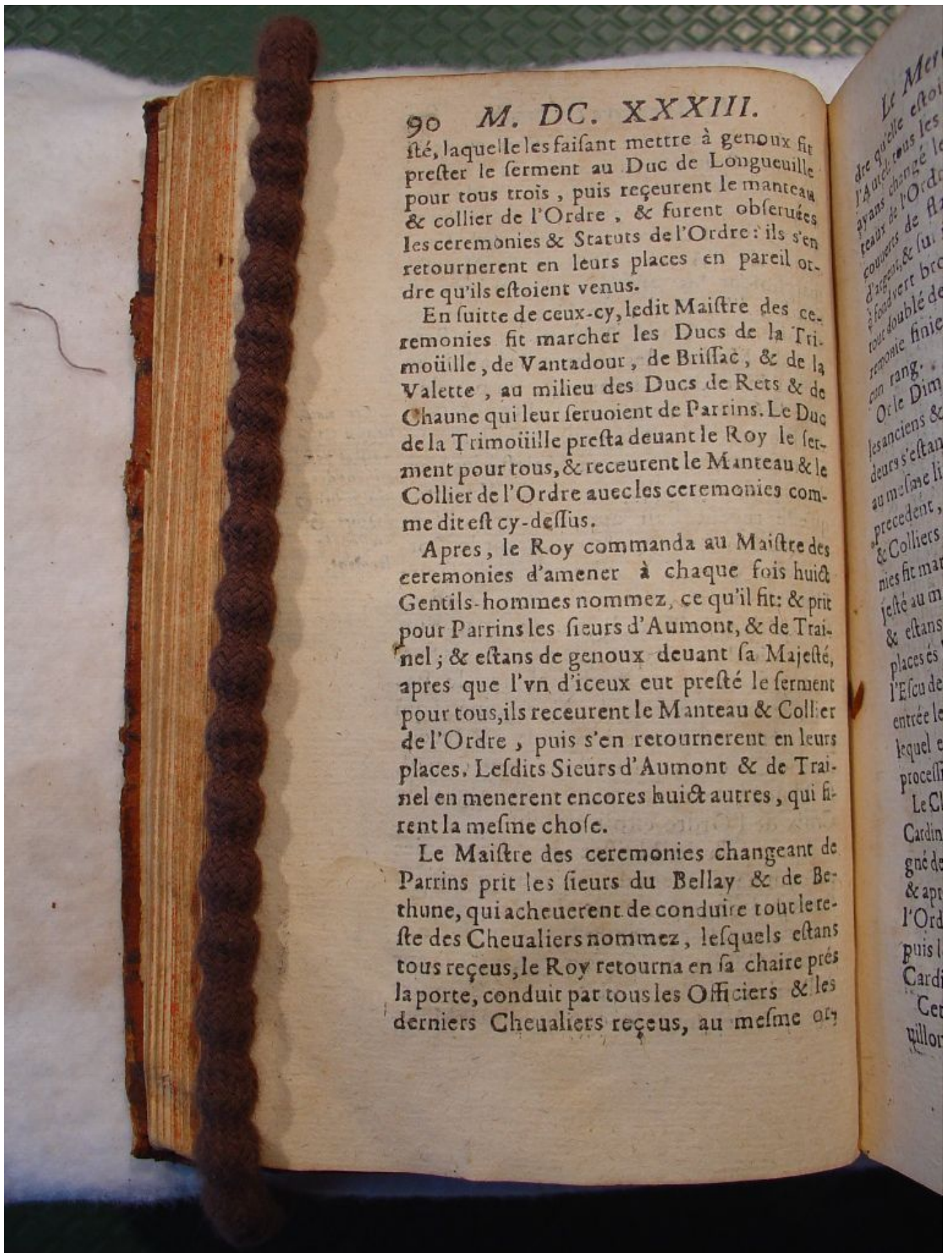


1633_0090.jpg



90 M. DC. XXXIII.

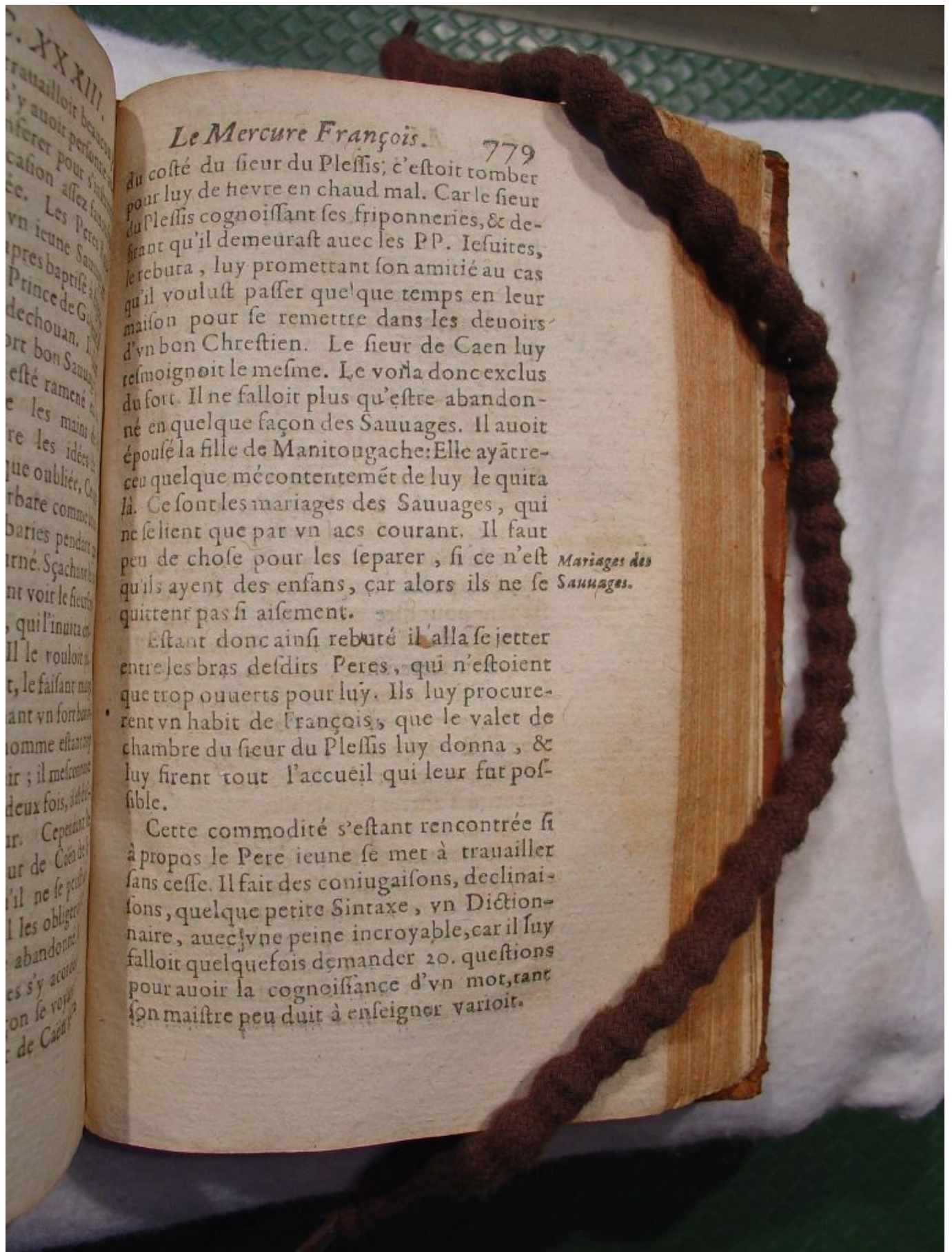
ité, laquelle les faisant mettre à genoux fit
prester le serment au Duc de Longueville
pour tous trois, puis reçurent le manteau
& collier de l'Ordre, & furent obseruées
les ceremonies & Statuts de l'Ordre: ils s'en
retournerent en leurs places en pareil or-
dre qu'ils estoient venus.

En suite de ceux-cy, ledit Maistre des ce-
remonies fit marcher les Ducs de la Tri-
moüille, de Vantadour, de Brissac, & de la
Valette, au milieu des Ducs de Rets & de
Chaune qui leur seruoient de Parrins. Le Duc
de la Trimouille presta deuant le Roy le ser-
ment pour tous, & receurent le Manteau & le
Collier de l'Ordre avec les ceremonies com-
me dit est cy-dessus.

Après, le Roy commanda au Maistre des
ceremonies d'amener à chaque fois huit
Gentils-hommes nommez, ce qu'il fit: & prit
pour Parrins les sieurs d'Aumont, & de Trai-
nel; & estans de genoux deuant sa Majesté,
après que l'un d'iceux eut presté le serment
pour tous, ils receurent le Manteau & Collier
de l'Ordre, puis s'en retournerent en leurs
places. Lesdits Sieurs d'Aumont & de Trai-
nel en menerent encores huit autres, qui fi-
rent la mesme chose.

Le Maistre des ceremonies changeant de
Parrins prit les sieurs du Bellay & de Be-
thune, qui acheuerent de conduire tout le res-
te des Cheualiers nommez, lesquels estans
tous reçeus, le Roy retourna en sa chaire près
la porte, conduit par tous les Officiers & les
derniers Cheualiers reçeus, au mesme or-

1633_0779.jpg



Le Mercure François. 779

du costé du sieur du Plessis; c'estoit tomber pour luy de fievre en chaud mal. Car le sieur du Plessis cognoissant ses friponneries, & desirant qu'il demeurast avec les PP. Iesuistes, le rebuta, luy promettant son amitié au cas qu'il voulust passer quelque temps en leur maison pour se remettre dans les devoirs d'un bon Chrestien. Le sieur de Caen luy resmoignoit le mesme. Le voila donc exclus du fort. Il ne falloit plus qu'estre abandonné en quelque façon des Sauvages. Il auoit épousé la fille de Manitougache: Elle ayât receu quelque mécontentemét de luy le quita là. Ce sont les mariages des Sauvages, qui ne se lient que par vn acs courant. Il faut peu de chose pour les separer, si ce n'est qu'ils ayent des enfans, car alors ils ne se quittent pas si aisement.

Mariages des Sauvages.

Estant donc ainsi rebuté il alla se jeter entre les bras desdits Peres, qui n'estoient que trop ouuerts pour luy. Ils luy procurerent vn habit de François, que le valet de chambre du sieur du Plessis luy donna, & luy firent tout l'accueil qui leur fut possible.

Cette commodité s'estant rencontrée si à propos le Pere ieune se met à travailler sans cesse. Il fait des coniugaisons, declinaisons, quelque petite Sintaxe, vn Dictionnaire, avec vne peine incroyable, car il luy falloit quelquefois demander 20. questions pour auoir la cognoissance d'un mot, tant son maistre peu duit à enseigner varioit.

1633_0091.jpg



XIII.

à genoux fit
Longueuille
t le manteau
nt obseruées
rdre: ils s'en
n pareil or-

stre des ce-
s de la Tri-
ac, & de la
e Rets & de
cins. Le Duc
Roy le ser-
anteau & le
onies com-

Maistre des
fois huit
il fit: & prit
& de Trai-
sa Majesté,
le serment
& Collier
nt en leurs
& de Trai-
res, qui fi-

angeant de
& de Be-
tout le re-
uels estans
chaire prés
ers & les
mesme or-

Le Mercure François.

91

de quelle estoit allée à celle proche de
avant chargés les sursdits Cheualiers Nouices
de l'Ordre, à fonds de velours noir,
de flammes en broderie d'or &
à l'ordure & sur iceux le mantelet de toille d'or
brodée de colombes d'argent, le
de fatin jaulne orangé. Cette ce-
monie finie chacun se retira sans garder au-
cun rang.

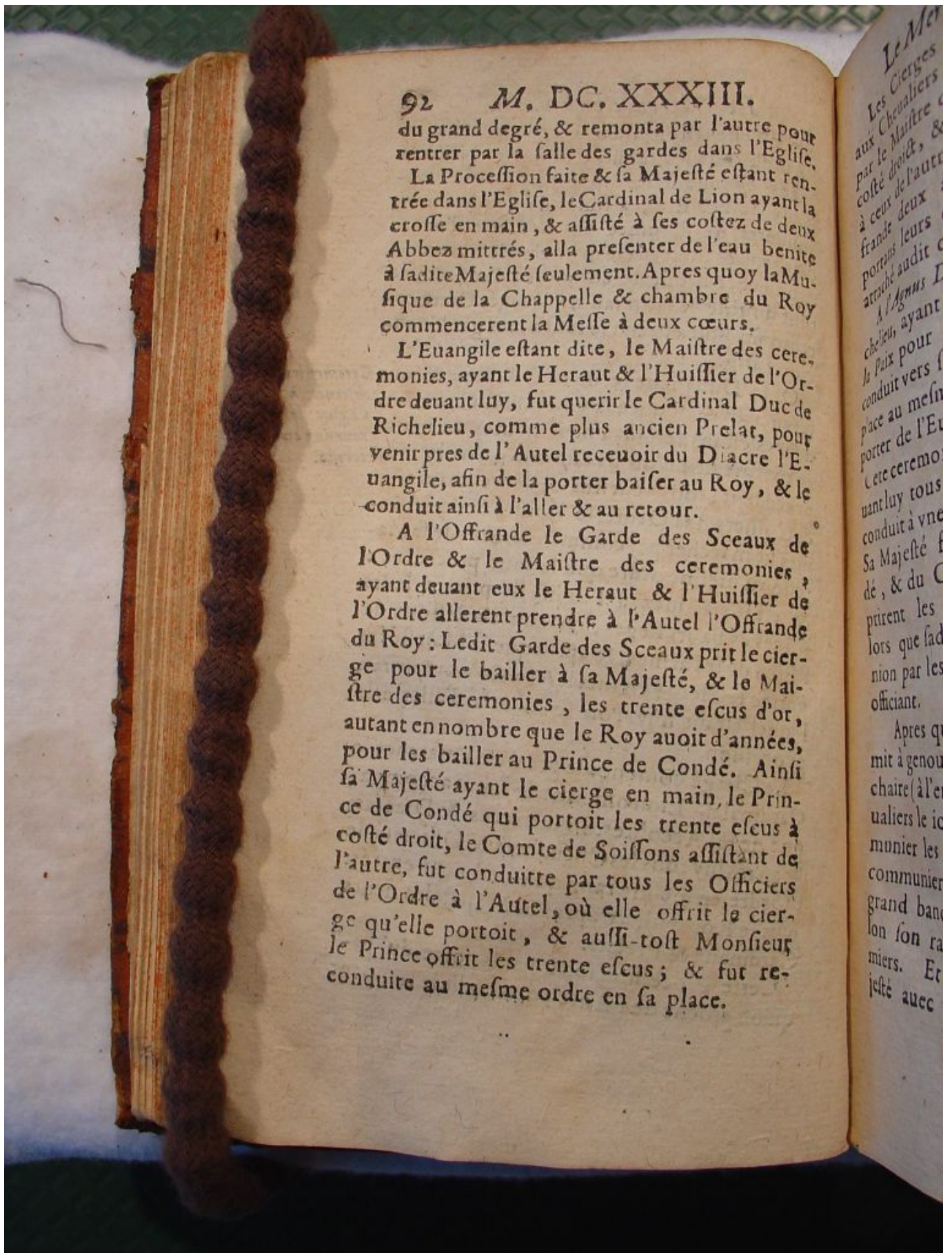
Or le Dimanche 15. de May le Roy & tous
les anciens & nouveaux Cheualiers Comman-
dars s'estans rendus à neuf heures du matin
au mesme lieu d'où ils estoient partis le iour
precedent, tous reuestus de leurs manteaux
& Colliers de l'Ordre, le Maistre des ceremo-
nies fit marcher par commandement de sa Ma-
jesté au mesme ordre que le iour precedent:
& estans arriuez à l'Eglise ils prirent leurs
places hauts sieges, chacun au dessous de
l'Escu de ses armes, & apres que sa Majesté fut
entrée le Clergé chanta le *Veni Creator Spiritus*,
lequel estant finy l'on se disposa d'aller à la
procession.

Le Clergé comença le premier à marcher, le
Cardinal de Lion officiant le suiuit accompa-
gné de ses Accolites, Soudiacres & Diacres;
& apres luy tous les Cheualiers & Officiers de
l'Ordre, en mesme rang qu'ils estoient entrés:
puis le Roy seul, & apres sa Majesté les sieurs
Cardinaux & Prelats.

Cette Procession sortit par la porte du pa-
villon proche de l'Autel, descendit le rempart

*Ceremonies
obseruées à
l'Eglise le
iour de Pen-
tecoste.*

1633_0092.jpg



92 M. DC. XXXIII.

du grand degré, & remonta par l'autre pour rentrer par la salle des gardes dans l'Eglise.

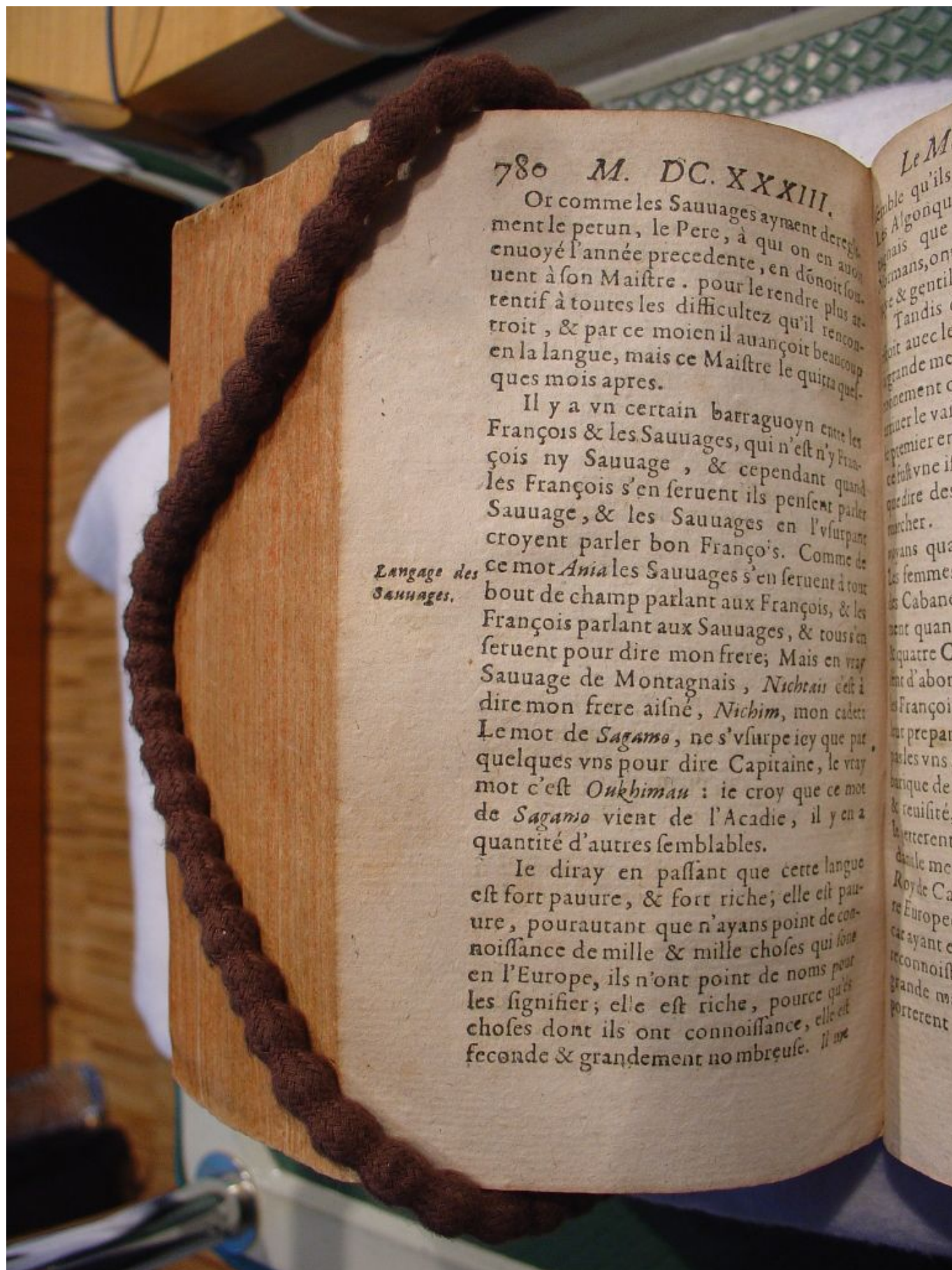
La Procession faite & sa Majesté estant rentrée dans l'Eglise, le Cardinal de Lion ayant la croisse en main, & assisté à ses costez de deux Abbez mittrés, alla presenter de l'eau benite à sadite Majesté seulement. Apres quoy la Musique de la Chappelle & chambre du Roy commencerent la Messe à deux cœurs.

L'Euangile estant dite, le Maistre des ceremonies, ayant le Heraut & l'Huissier de l'Ordre deuant luy, fut querir le Cardinal Duc de Richelieu, comme plus ancien Prelat, pour venir pres de l'Autel receuoir du Diacre l'Euangile, afin de la porter baiser au Roy, & le conduit ainsi à l'aller & au retour.

A l'Offrande le Garde des Sceaux de l'Ordre & le Maistre des ceremonies, ayant deuant eux le Heraut & l'Huissier de l'Ordre allerent prendre à l'Autel l'Offrande du Roy: Ledit Garde des Sceaux prit le cierge pour le bailler à sa Majesté, & le Maistre des ceremonies, les trente escus d'or, autant en nombre que le Roy auoit d'années, pour les bailler au Prince de Condé. Ainsi sa Majesté ayant le cierge en main, le Prince de Condé qui portoit les trente escus à costé droit, le Comte de Soissons assistant de l'autre, fut conduite par tous les Officiers de l'Ordre à l'Autel, où elle offrit le cierge qu'elle portoit, & aussi-tost Monsieur le Prince offrit les trente escus; & fut reconduite au mesme ordre en sa place.

Le Men
Les Cierges
aux Cheualiers
par le Maistre
costé droit, &
à ceux de l'autre
grande deux
portans leurs
attaché audit
A l'Agnus I
chelle, ayant
la Paix pour
conduit vers
place au mesme
porter de l'Eu
Cete ceremo
uant luy tous
conduit à vne
Sa Majesté f
de, & du C
prirent les
lors que sad
nion par les
officiant.
Apres q
mit à genou
chaire (à l'e
ualiers le ic
munier les
communier
grand band
lon son ra
miers. Et
jesté avec

1633_0780.jpg



780 M. DC. XXXIII.

Or comme les Sauvages ayraent derech-
ment le petun, le Pere, à qui on en auon
enuoyé l'année precedente, en donoit son
uent à son Maistre. pour le rendre plus at-
tentif à toutes les difficultez qu'il rencon-
troit, & par ce moien il auançoit beaucoup
en la langue, mais ce Maistre le quitta quel-
ques mois apres.

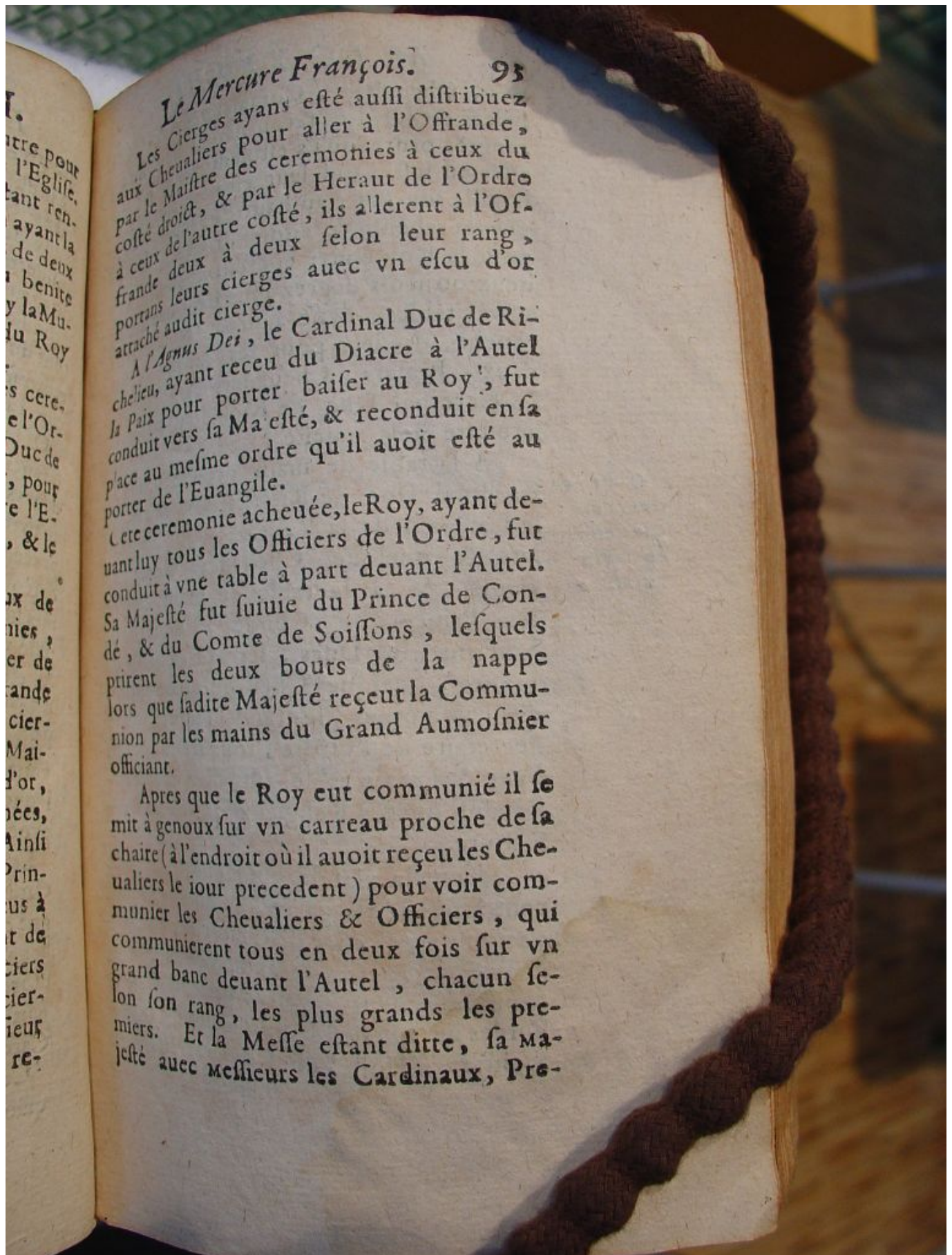
*Langage des
Sauuages.*

Il y a vn certain barraguoyen entre les
François & les Sauvages, qui n'est ny Fran-
çois ny Sauvage, & cependant quand
les François s'en seruent ils pensent parler
Sauuage, & les Sauvages en l'vsurpant
croient parler bon François. Comme de
ce mot *Ania* les Sauvages s'en seruent à tout
bout de champ parlant aux François, & les
François parlant aux Sauvages, & tous s'en
seruent pour dire mon frere; Mais en vray
Sauuage de Montagnais, *Nicheais* c'est à
dire mon frere aîné, *Nichim*, mon cadet.
Le mot de *Sagamo*, ne s'vsurpe iey que par
quelques vns pour dire Capitaine, le vray
mot c'est *Oukhimau*: ie croy que ce mot
de *Sagamo* vient de l'Acadie, il y en a
quantité d'autres semblables.

Ie diray en passant que cette langue
est fort pauvre, & fort riche; elle est pau-
vre, pourautant que n'ayans point de con-
noissance de mille & mille choses qui sont
en l'Europe, ils n'ont point de noms pour
les signifier; elle est riche, pource qu'ils
choses dont ils ont connoissance, elle est
feconde & grandement nombreuse. Il me

Le Me
semble qu'ils
Les Algonqui
nais que
mans, ont
& gentill
Tandis c
ait avec le
grande me
noement q
tuer le vai
le premier en
c'est vne is
que dire des
marcher.
oyans qua
Les femmes
des Cabane
ment quan
quatre C
ent d'abor
les François
pour prepar
pales vns l
barrique de
& reuistit,
letterent
dans le me
Roy de Ca
re Europee
car ayant e
reconnoist
grande ma
portèrent

1633_0093.jpg



1633_0781.jpg



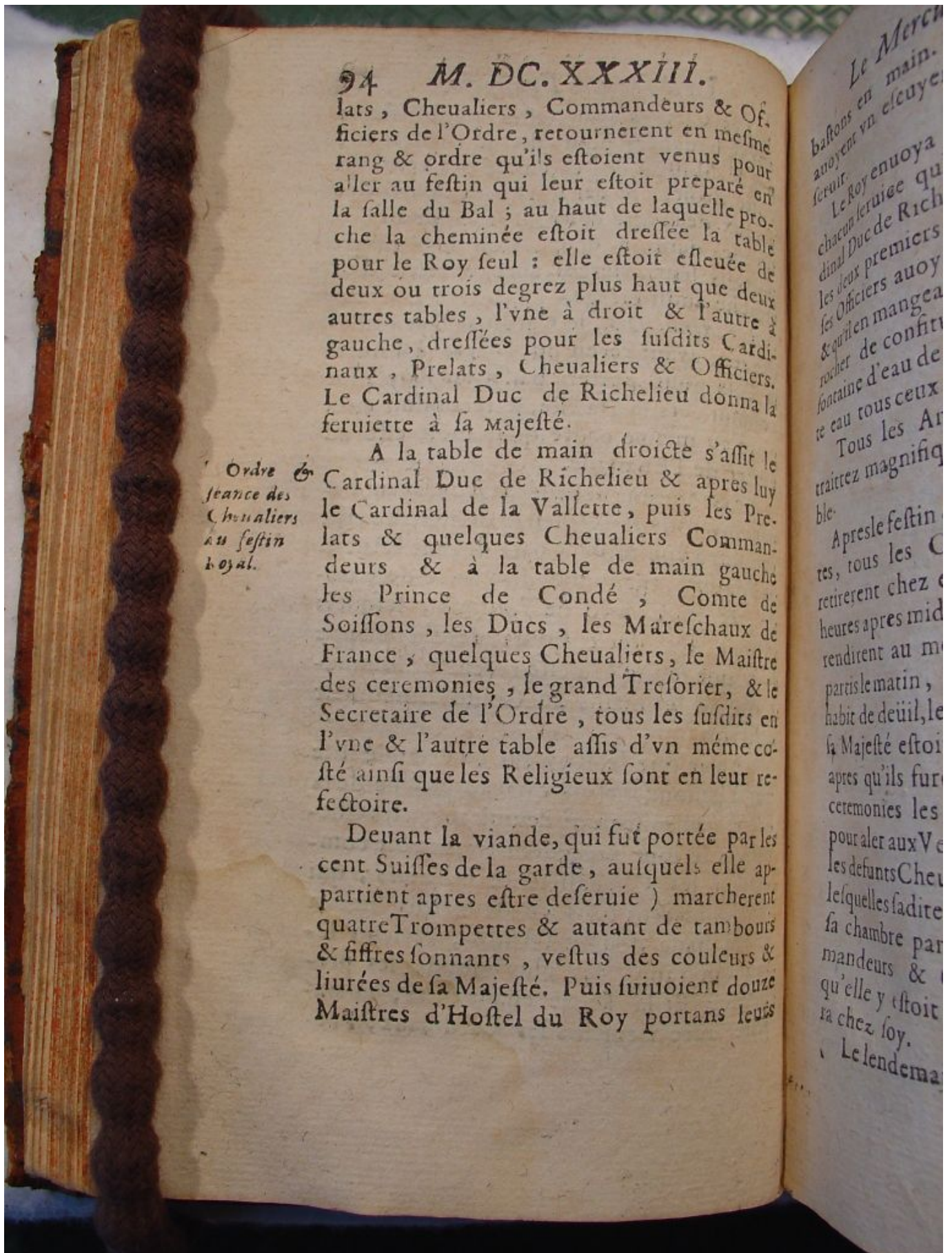
Le Mercure François. 78^t

semble qu'ils ne la prononcent pas bien. Les Algonquins qui ne different des Montagnais que comme les Prouençaux des Normans, ont vne prononciation tout à fait gaye & gentille.

Tandis que ce Prince Pastedechouan estoit avec leuids Peres, il leur raporta que sa grande mere prenoit plaisir à raconter l'étonnement qu'eurent les Sauvages voyans arriuer le vaisseau des François qui aborda le premier en ce pays. cy. Ils pensoient que ce fust vne isle mouuante, & ne scauoient que dire des grandes voyes qui la faisoient marcher. Leur estonnement redoubla, voyans quantité d'hommes sur le tillac. Les femmes commencerent à leur dresser des Cabanes, ce qu'elles font ordinairement quand de nouveaux hostes arriuent; & quatre Canots de Sauvages se hazarderent d'aborder ces vaisseaux. Ils inuiterent les François à venir dans les cabanes qu'on leur preparoit, mais ils ne s'entendoient pas les vns les autres. On leur donna vne barique de pain ou biscuit; l'ayans emporté & reuisité, n'y trouuant point de goust ils le jetterent en l'eau. En vn mot ils estoient dans le mesme estonnement que fut iadis le Roy de Calecut à l'abord du premier nauire Europeen qu'il veid pres de ses terres; car ayant enuoyé quelques personnes pour reconnoistre quelles gens amenoit cette grande maison de bois, les messagers rapporterent à leurs maistres que c'estoit des

*Estonnement
des Sauvages
à l'abord des
premiers
François.*

1633_0094.jpg



94 M. DC. XXXIII.

lats, Cheualiers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre, retournerent en mesme rang & ordre qu'ils estoient venus pour aller au festin qui leur estoit préparé en la salle du Bal; au haut de laquelle proche la cheminée estoit dressée la table pour le Roy seul; elle estoit esleuée de deux ou trois degrez plus haut que deux autres tables, l'une à droit & l'autre à gauche, dressées pour les susdits Cardinaux, Prelats, Cheualiers & Officiers. Le Cardinal Duc de Richelieu donna la feruiette à sa Majesté.

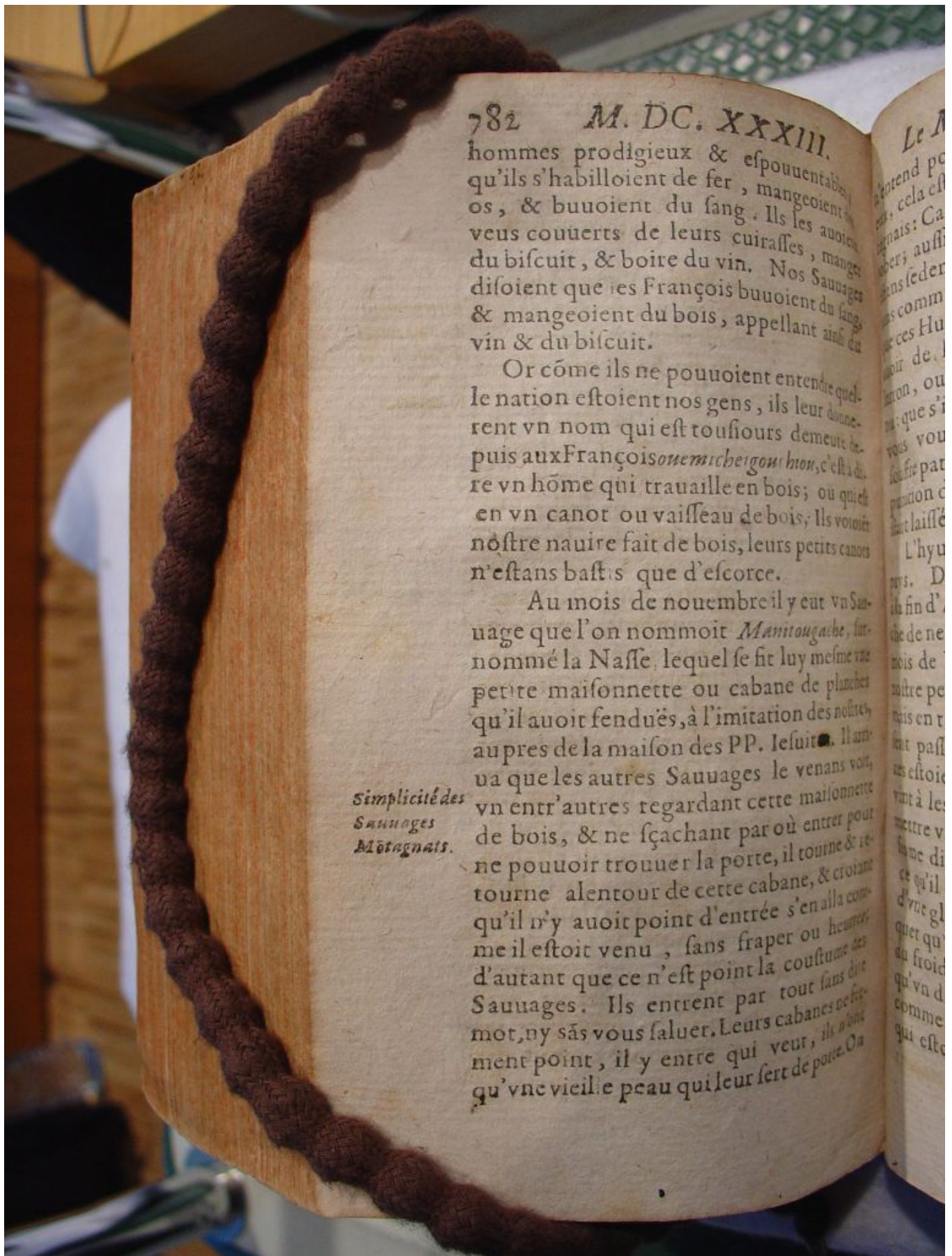
Ordre de la séance des Cheualiers au festin royal.

A la table de main droicte s'assit le Cardinal Duc de Richelieu & apres luy le Cardinal de la Vallette, puis les Prelats & quelques Cheualiers Commandeurs & à la table de main gauche les Prince de Condé, Comte de Soissons, les Ducs, les Mareschaux de France, quelques Cheualiers, le Maistre des ceremonies, le grand Tresorier, & le Secretaire de l'Ordre, tous les susdits en l'une & l'autre table assis d'un même costé ainsi que les Religieux sont en leur refectoire.

Deuant la viande, qui fut portée par les cent Suisses de la garde, auxquels elle appartient apres estre deseruie, marcherent quatre Trompettes & autant de tambours & fifres sonnans, vestus des couleurs & liurées de sa Majesté. Puis suiuoient douze Maistres d'Hostel du Roy portans leurs

Le Merc
baillons en main.
anoyent vn eleuye
feruir.
Le Roy enuoya
chacun seruice qu
dinal Duc de Rich
les deux premiers
les Officiers auoy
& qu'il en mangea
rocher de confit
fontaine d'eau de
te eau tous ceux
Tous les An
traitez magnifig
ble.
Après le festin
res, tous les C
retirerent chez
heures apres mid
rendirent au m
paris le matin,
habit de deuil, le
sa Majesté estoit
apres qu'ils fur
ceremonies les
pour aler aux Ve
les defunts Cheu
lesquelles sadite
sa chambre par
mandeurs &
qu'elle y estoit
ra chez soy.
Le lendemain

1633_0782.jpg



782 M. DC. XXXIII.
hommes prodigieux & espouventables
qu'ils s'habilloient de fer, mangeoient
os, & buuoient du sang. Ils les auoient
veus couuerts de leurs cuirasses, manger
du biscuit, & boire du vin. Nos Sauvages
disoient que les François buuoient du sang
& mangeoient du bois, appellant ainsi du
vin & du biscuit.

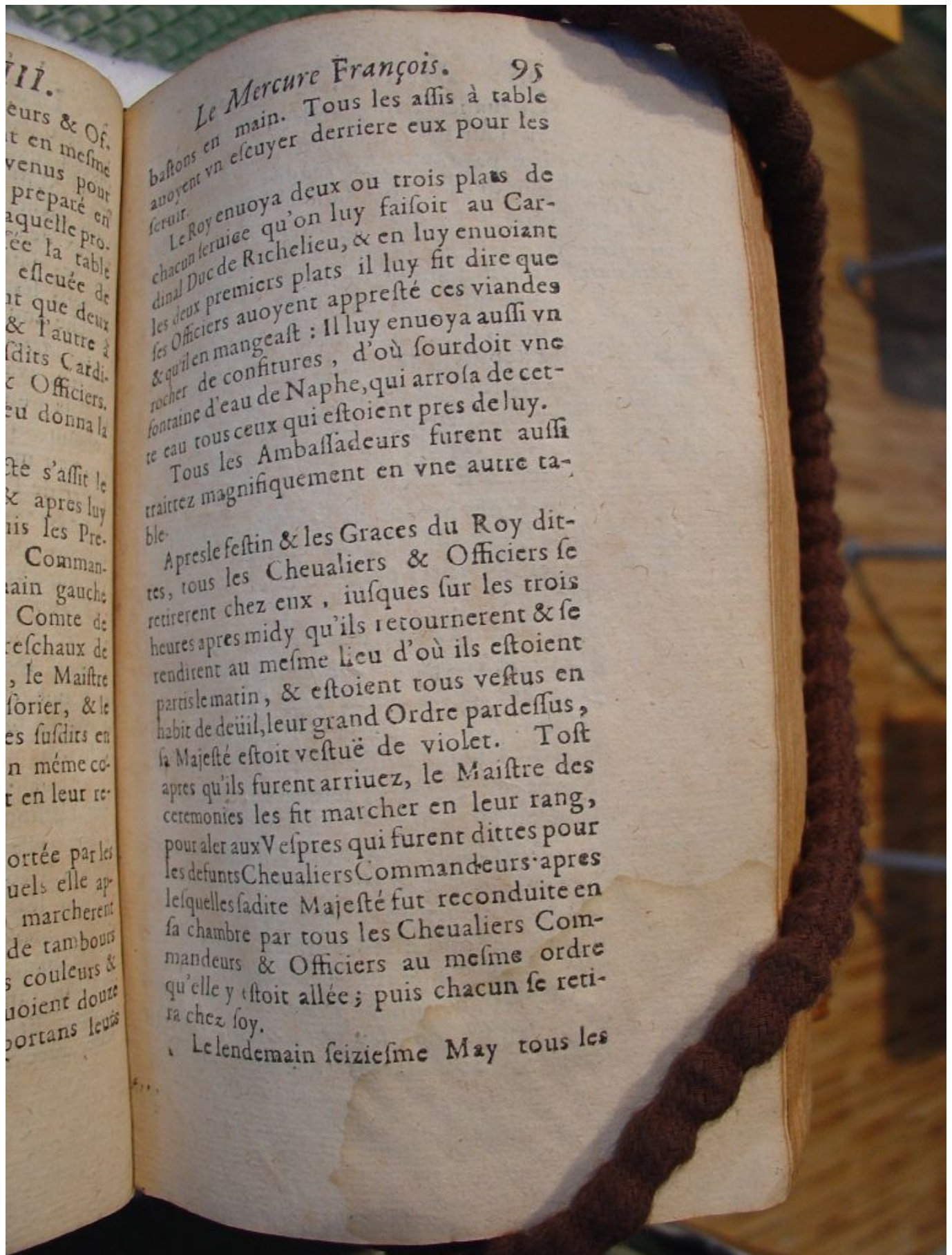
Or cōme ils ne pouuoient entendre quel-
le nation estoient nos gens, ils leur donne-
rent vn nom qui est tousiours demeure
puis aux François *ouemichigon hion*, c'est à di-
re vn hōme qui traueille en bois; ou qui est
en vn canot ou vaisseau de bois; Ils voyoient
nostre nauire fait de bois, leurs petits canots
n'estans bastis que d'escorce.

Au mois de novembre il y eut vn Sau-
uage que l'on nommoit *Manitougabe*, sur-
nommé la Nasse, lequel se fit luy mesme vne
petite maisonnette ou cabane de planches
qu'il auoit fenduës, à l'imitation des nostres,
aupres de la maison des PP. Iesuites. Il arri-
ua que les autres Sauvages le venans voir,
vn entr'autres regardant cette maisonnette
de bois, & ne scachant par où entrer pour
ne pouuoir trouuer la porte, il tourne & re-
tourne alentour de cette cabane, & croiant
qu'il n'y auoit point d'entrée s'en alla comme
me il estoit venu, sans fraper ou heurter,
d'autant que ce n'est point la coustume des
Sauvages. Ils entrent par tout sans dire
mot, ny sās vous saluer. Leurs cabanes ne ser-
uent point, il y entre qui veur, ils n'ont
qu'vne vieille peau qui leur sert de porte. On

*Simplicité des
Sauvages
Métagnais.*

Le A
attend po
ces, cela est
ignais: Ca
ber; aussi
ens feden
s comm
ces Hu
voir de
tron, ou
na: que s'i
vous vou
s'entre par
pension c
est laissé
L'hyu
pays. D
la fin d'
che de ne
mois de
notre pe
mais en t
sont pass
es estoit
vint à les
mettre v
sime di
ce qu'il
d'vne gl
quet qu
du froic
qu'vn d
comme
qui este

1633_0095.jpg



VII.
eurs & Of.
t en mesme
venus pour
préparé en
aquelle pro-
ée la table
esleuée de
it que deux
& l'autre à
s-dits Cardi-
c Officiers.
eu donna la
té s'assit le
& apres luy
is les Pre-
Comman-
ain gauche
Comte de
eschaux de
, le Maistre
forier, & le
es susdits en
n même co-
t en leur re-
ortée par les
uels elle ap-
marcherent
de tambours
s couleurs &
uoient douze
portans leurs

Le Mercure François. 95
bastons en main. Tous les assis à table
auoyent vn escuyer derriere eux pour les
seruir.
Le Roy enuoya deux ou trois plats de
chacun seruite qu'on luy faisoit au Car-
dinal Duc de Richelieu, & en luy enuoiant
les deux premiers plats il luy fit dire que
les Officiers auoyent appresté ces viandes
& qu'il en mangeast : Il luy enuoya aussi vn
rocher de confitures, d'où sourdoit vne
fontaine d'eau de Naphe, qui arroia de cet-
te eau tous ceux qui estoient pres de luy.
Tous les Ambassadeurs furent aussi
traitez magnifiquement en vne autre ta-
ble.

Après le festin & les Graces du Roy dit-
tes, tous les Cheualiers & Officiers se
retirerent chez eux, iusques sur les trois
heures apres midy qu'ils retournerent & se
rendirent au mesme lieu d'où ils estoient
partis le matin, & estoient tous vestus en
habit de deuil, leur grand Ordre par dessus,
la Majesté estoit vestuë de violet. Tost
apres qu'ils furent arriuez, le Maistre des
ceremonies les fit marcher en leur rang,
pour aler aux Vespres qui furent dites pour
les defunts Cheualiers Commandeurs apres
lesquelles sadite Majesté fut reconduite en
sa chambre par tous les Cheualiers Com-
mandeurs & Officiers au mesme ordre
qu'elle y estoit allée; puis chacun se reti-
ra chez soy.
Le lendemain seiziesme May tous les

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan